

**MAIRIE d'AUSSAC VADALLE**

**TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG**

***SUIVI DE TRAVAUX***

**COMPTE-RENDU N°18**

*Du :vendredi 21 10 2022*

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
<b>Mairie de AUSSAC VADALLE</b>	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		<a href="mailto:maire@aussac-vadalle.fr">maire@aussac-vadalle.fr</a> mairie@aussac-vadalle.fr	x			x
<b>ADA AIGRE</b>	M. Bourut	05 16 09 56 54		<a href="mailto:sbourut@lacharente.fr">sbourut@lacharente.fr</a>	x		x	
<b>BETG</b> 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x			x
<b>Atelier du Sablier</b> Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr				x
<b>SDEG</b>	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr			x	x
<b>ALLEZ</b>	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr				x
<b>EUROVIA</b>	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		<a href="mailto:nicolas.gomez-martin@eurovia.com">nicolas.gomez-martin@eurovia.com</a>	x x			x
<b>Les Jardins de l'Angoumois</b>	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com				x

Objet de la réunion :

Réunion chantier du 21 10 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

## **1. AVANT PROPOS**

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

## **2. ATTRIBUTION DES LOTS**

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

## **3. RAPPEL ADMINISTRATIF**

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021
- OS
  - Lot 1 : OK
  - Lot 2 : édité
- Le planning du chantier est le suivant :
  - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
  - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
  - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

## **4. DELAIS DES TRAVAUX**

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
  - à compter du : 01 04 2022
  - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

## LOT 2

- Le planning du chantier est le suivant :
  - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
  - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
  - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

## 5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

## 6. COORDINATION SPS :

Sans objet

## 7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

## 8. CONSTRAINTES DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

## 9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

## **10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER**

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

## **11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER**

- Arrêtés de circulation :
  - Ok avec mairie et CD16
  - OK avec DIRA (fourniture DESC) : jusqu'au 9 octobre 2022

## **12. ENCADREMENT DU CHANTIER**

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- M. Alamargot

## **13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1**

- Equipe en place
  - Équipe VRD : mise à niveau des tampons
- Enrobé
  - Couche de roulement réalisée entre le lundi 18 et le mercredi 20 octobre.
  - Réalisation satisfaisante
  - Mise à niveau des tampons en cours
- Exploitation sous chantier
  - Arrêter la fermeture de la voie et la déviation poids lourds
  - Nouvel arrêté avec uniquement l'ADA d'AIGRE sus la forme d'alternat mobile
- Signalisation de police
  - Intervention du sous traitant à priori semaine prochaine
  - Rajouter quelques mètres de ligne jaune devant la mairie
  - Rajouter un panonceau type M2 (deux flèches – sur 20 m) pour le panneau interdisant le stationnement poids lourds sur la placette triangulaire
  - Rajouter deux panneaux B12 gamme miniature pour la rue du Lavoir
- Résine et pavés résine
  - Seront réalisés en 2023 lors de conditions climatiques favorables

- Mobilier
  - En attendant les poteaux des passages piétons :
    - Poser deux barrières devant l'épicerie de part et d'autre du passage piéton
    - Poser 3 barrières en face de la mairie, 1 aval du passage piéton et deux dans le petit rayon de l'accès au parking (cf existant avant travaux)
- Descente de dalle
  - Une à créer en face de l'épicerie au droit du portillon
- Salissures bitume sur bordure ou trottoir
  - Prévoir un nettoyage avant réception
- Entrée n° 20
  - Prévoir 1 potelet à droit sens entrant
  - Coller sur 1 m le raccord calcaire
- Tête de buse entrée 21
  - Une tête maçonnée est à réparer
- Travaux à suivre
  - Ensemble des bermes à mettre de niveau en terre végétale
  - Ensemble du sentier pédestre à niveler en calcaire sablé
  - Ensemble des petits rayons en enrobé à mettre de niveau (terre ou calcaire)
- Ruissellement des eaux devant l'épicerie
  - M. Liot fait remarquer la pente de la chaussée vers la façade avec une eau qui risque de ruisseler vers l'entrée.
  - M. Tyré rappelle :
    - Que la chaussée était déjà en devers unique
    - La réalisation du plateau a certes effacer les anciennes bordures T2 mais avant travaux le passage bateau du passage piéton situé devant la porte d'entrée permettait aux eaux de gagner la façade
    - Enfin, un réseau a été créé en amont et le plateau reçoit deux grilles en amont de l'épicerie
    - Cette situation est très satisfasante mais bien évidemment ne pourra pas répondre aux orages exceptionnels

## **14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2**

### **Rappel important**

- **Fosse d'arbre entrée Nord Est, côté droit sortant**
  - **La présence de réseaux en particulier la récente fibre empêche la plantation**
  - **Les 4 Prunus prévus sont donc supprimés**
  - **La suppression des Prunus pourrait être mise à profit pour planter quelques mètres linaires de haies basses côté gauche entrant pour créer un effet couloir**

- Point à faire entre Mme Escavi et l'entreprise
- Engazonnement déjà réalisé
  - A ce jour, en l'absence de l'entreprise et de Mme Escavi, les surfaces traitées ne sont pas connues – De plus, en comparaison avec d'autres chantiers, l'engazonnement semble fragile...à vérifier
  - Les trottoirs calcaires ont-ils été ensemencés ?
- Point sur les plantations / commande / planning à faire - URGENT

## **15. REUNION DE CHANTIER**

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion :

- Jeudi 28 octobre